

Je rejoins les Amis de l'APEM-T21 !

Je soussigné(e),

NOM et Prénom :

Domicilié à

Rue :

Code postal : Localité :

Souscris un ordre permanent à l'APEM-T21
d'une somme mensuelle de (cochez la case qui vous convient)

2,5 € 5 € 7,5 € 10 € €

Au départ de mon compte - n° de compte :

Au profit du compte : 088-2366309-86

Je préfère verser une somme annuelle de €

Bénéficiaire : **APEM-T21 asbl**

Rue de la Maison Communale, 4 - B-4802 Heusy (Belgique)

COMMUNICATION : Amis de l'APEM-T21

Première exécution le / / 20.....

Date : Signature :

Je conserve le droit d'annuler cet ordre permanent à tout moment.
Merci de déposer ce document à votre organisme bancaire.
Des formulaires supplémentaires sont disponibles à l'APEM-T21
sur simple demande ou celui-ci peut être photocopié.

www.gratforel.be



Rue de la Maison communale, 4
B 4802 Heusy-Verviers
Tél. : 087 22 88 44 • Fax : 087 22 30 22
info@apem-t21.be • www.apem-t21.be



Association de personnes
porteuses d'une trisomie 21,
de leurs parents et des professionnels
qui les entourent asbl

Votre contribution financière nous sera d'une grande utilité pour la réalisation de nos projets, axés sur l'épanouissement de la personne porteuse d'une trisomie 21 ou d'un autre syndrome génétique assimilé, et de sa famille.

L'APEM-T21 a également besoin de votre aide pour :

- le soutien à la création d'un nouveau projet d'offres de services en matière d'hébergement pour personnes adultes
- l'amélioration de l'accessibilité de notre site internet
- le développement de l'action sociale
- l'extension de l'Unité documentation/communication
- le développement de nos activités afin de répondre aux besoins nouveaux
- ...

Notre nouveau grand projet :
augmentation de la
capacité d'accueil
de la "glanée".

Conception d'un nouvel hébergement sur le site de la glanée, à l'intention des personnes porteuses d'une trisomie 21 vieillissantes et/ou avec grande dépendance.



L'APEM-T21 : association créée en 1977, à l'initiative de parents d'enfants porteurs d'une trisomie 21 et de professionnels.

L'APEM-T21 : contribue à l'évolution et à l'épanouissement des personnes porteuses d'une trisomie 21 ainsi qu'aux personnes avec d'autres syndromes génétiques assimilés.

L'APEM-T21 : informe, soutient et accompagne.

L'APEM-T21 : organe de vigilance et porte-parole.

L'APEM-T21 : propose aux professionnels accompagnant les personnes porteuses d'une trisomie 21 et à leur famille : écoute de leurs questionnements et difficultés, formations, info-rencontres,...

L'APEM-T21 : collabore avec ses sections réparties sur toute la région wallonne.

L'APEM-T21 : crée et soutient la réalisation de projets : aide précoce, aide à l'intégration, accueil de jour (la ferme), services d'hébergement (la glanée), loisirs...

L'APEM-T21 : à la base de la création d'un Service d'Aide pour Personnes avec difficultés Intellectuelles (SAPI), en collaboration avec le Service de Santé Mentale.

Les services créés par L'APEM-T21, agréés par l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées), sont rassemblés dans une asbl distincte : «Les Services de l'APEM-T21».

L'APEM-T21, fondatrice d'EDSA - European Down Syndrome Association, collabore activement avec les milieux universitaires belges et étrangers, et se veut une association à la pointe de l'information.

Déduction fiscale
à partir de 30 € par an